

rien. Lorsque, sur la proposition de M. l'évêque d'Aulun, un des hommes les plus spirituels de France, les Académies eurent été frappées de mort, l'autorité publique eut à servir d'autres passions et à défendre d'autres intérêts que ceux des sciences, des lettres et des arts.

Ce n'était donc pas à la garde de vos secrétaires qu'étaient confiées vos anciennes archives, lorsqu'on vous a dérobé la curieuse production de Bonaparte. Dans le mois d'avril 1818, M. Tabard, qui avait été conservateur de la bibliothèque de l'École centrale, laquelle devint celle de la ville, adressa à M. Mollet, secrétaire de l'Académie pour la partie des sciences, la lettre suivante :

« Monsieur et cher confrère ,

« Je suis resté dépositaire de trois cartons faisant partie des mémoires de l'Académie, qui m'ont été renvoyés par M. Bureaux de Puzy, ancien préfet du département, qui les avait empruntés, avec une lettre de remerciement adressée à moi personnellement. Ne voulant pas en être chargé plus longtemps, je crois devoir vous les remettre, pour en faire l'usage qui convient, et les réunir, s'il y a lieu, à la collection dont ils dépendent.

« Vous obligerez votre très-dévoué serviteur et collègue. T.

« Lyon , le... avril 1818. »

Cette lettre est entièrement de la main de M. Tabard ; elle est jointe aux mémoires du concours dans le portefeuille n° 250 du catalogue de nos manuscrits. On y trouve aussi le billet de M. Bureaux de Puzy, qui avait bien raison de faire ses remerciements à M. Tabard, puisque les recherches de ce bibliothécaire avaient parfaitement réussi, et que le premier consul, futur empereur, roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin, pouvait effacer les traces des sentiments républicains de l'ex-officier d'artillerie. Ce billet, sans date, de la main du préfet, est ainsi conçu :